



Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n°33

SOMMAIRE

Page 1

- * Gros plan sur
- * Sommaire
- * Edito

Page 2

- * Vie de la section
- * Fonds cheminot
- * « Circulez y'a rien à voir »

Page 3

- * Nom de lieu
- * Suite de page 2

Page 4

- * Lire, Sortir, Jouer

Dossier

- * La toponymie : la rue Dauphine et la rue Neuve Dauphine. Les métiers à Dijon autrefois : les Charcutiers.

GROS PLAN SUR : LES JEUX OLYMPIQUES

Il y a près de 2 800 ans (776 av JC), les cités grecques, lassées de se combattre jusqu'au sang au fil des saisons, transfèrent leur rivalité sur le terrain du jeu et de l'exploit physique. Le sang coule aussi, mais au nom de la paix, éphémère, que s'accordent les citoyens pisates, éléens, doriens, arcadiens. A l'époque, dans les compétitions de pancrace, l'ancêtre de la lutte, tout est permis sauf l'arrachage des yeux et les morsures. Autre temps, autres moeurs. Le baron Pierre de Coubertin appelle dès le 25 novembre 1892 à la rénovation des jeux olympiques ; La décision est prise à la Sorbonne lors du « congrès pour le rétablissement des jeux olympiques » du 16 au 23 juin 1894. Le français obtient surtout la condamnation des règlements sportifs des fédérations (britanniques notamment) excluant les ouvriers et les artisans au nom d'un élitisme social qui allait à l'encontre des idéaux égalitaires français. Il se montre par contre farouchement opposé à la participation des femmes. À l'origine, les Jeux sont exclusivement estivaux. La devise latine des Jeux olympiques : *citius, altius, fortius* (plus vite, plus haut, plus fort) est empruntée à l'abbé Didon. « Le drapeau olympique, on le sait, est tout blanc avec, au centre, cinq anneaux enlacés : bleu, jaune, noir, vert, rouge ; l'anneau bleu en haut et à gauche à côté de la hampe. Ainsi dessiné, il est symbolique ; il représente les cinq parties du monde unies par l'Olympisme et ses six couleurs d'autre part reproduisent celles de tous les drapeaux nationaux qui flottent à travers l'univers de nos jours.», selon le baron. Entre les cérémonies d'ouverture et de clôture, deux semaines de compétitions se tiennent sur différents sites, parfois assez éloignés. La flamme olympique symbolisant le lien entre jeux antiques et jeux modernes, est en usage depuis 1928, elle effectue un parcours sous forme de relais avant la tenue des jeux depuis 1936, son extinction marque la fin de la parenthèse olympique. Les langues en usage pendant les jeux sont, dans cet ordre, le français, l'anglais et la langue locale. Officiellement hymne olympique depuis 1960, une pièce de musique grecque jouée depuis 1896. Sir Ludwig Guttmann, décidé à promouvoir la réhabilitation des soldats de la 2^{ème} guerre mondiale, organisa une compétition sportive entre différents hôpitaux au même moment que les Jeux olympiques d'été de Londres de 1948, c'était la naissance des jeux paralympiques. Petit aide-mémoire avant de suivre les 30^{ème} jeux olympiques de l'ère moderne se déroulant à Londres à la fin du mois de juillet 2012. P.Perrot

EDITO

Les lunettes, l'âge venu, nous deviennent indispensables, surtout lors de nos pérégrinations dans les registres des archives aux écritures quelquefois très difficiles à déchiffrer ; Quand on sait que seul environ un petit millier de privilégiés en bénéficiaient en 1900, on se trouve bienheureux de vivre à notre époque où 30 millions de personnes les utilisent ! Elles seront sûrement bien utiles pour consulter le fonds cheminot riche de plus de 5000 documents. Elles seront aussi nécessaires à certains d'entre vous pour suivre à la télévision les épreuves des 30^{ème} jeux olympiques de Londres. Je vous vois déjà les chausser pour entreprendre la lecture des divers articles de votre canard. Leur usage, aujourd'hui, est bien sûr essentiellement utile mais répond également à différents critères de sélection, quand à leur forme ou leur couleur et elles sont devenues un accessoire de séduction. Et encore, je ne vous ai pas parlé des lunettes de soleil, indispensables pour éviter des dommages à la cornée à cause de la réverbération du soleil au bord de mer ou en montagne et signe distinctif du touriste en vacances. Bonnes vacances donc, avec ou sans lunettes, perdus dans la lecture des registres poussiéreux ou photographiant les lieux de vie de vos ancêtres, ou plus simplement en faisant le lézard sur votre serviette de bain, en sirotant une boisson fraîche ou en profitant de recevoir vos amis autour d'un barbecue, tous loisirs dont nos aïeux étaient bien peu nombreux à pouvoir profiter, tout comme la possession de ces fameuses lunettes ! P.PERROT

Vie des sections :

DIJON : Beaucoup d'émotion avec les problèmes de santé de notre ami Daniel Barrand. Il lui faut se reposer et se refaire une santé avant de reprendre progressivement ses activités. Nos souhaits de prompt et complet rétablissement. Bénigne, depuis son opération de la cataracte, a des « yeux de lynx », ce qui est fort utile pour déchiffrer les écritures anciennes. Reprise prévue lundi 17 septembre 2012.

Fonds cheminot : centre de ressources, production des cheminots et création autour du chemin de fer (Renseignements obtenus sur le site du CCE SNCF)

Le SLB (Service du Livre et des Bibliothèques) possède un fonds spécialisé dans le domaine ferroviaire. Avec 5.000 documents, le fonds cheminot offre un large éventail d'ouvrages témoignant de la culture ferroviaire en privilégiant l'approche sociale et historique des métiers et du personnel. Ses origines sont à la fois anciennes et diverses : certains ouvrages des directions régionales nées des compagnies constituées avant 1937. Des dons et des regroupements avec les collections des bibliothèques sociales ont pu aboutir à une bibliothèque de 500 titres en 1990. Des acquisitions régulières d'ouvrages anciens et récents... Aujourd'hui, le fonds cheminot comporte près de 4 000 ouvrages et 33 titres de périodiques, des brochures, des affiches, etc. (de 1834 à nos jours)

Les grands thèmes : Les collections présentent tous les aspects de la culture ferroviaire : histoire générale, approche sociale des métiers et des personnels, dimensions culturelle et artistique du chemin de fer et des productions des cheminots, évolution technique et économique. On trouvera en particulier des ouvrages sur : les conditions de travail et les mouvements sociaux, des témoignages de cheminots, la constitution du réseau ferroviaire français (y compris les lignes d'intérêt local), l'histoire des anciennes compagnies avant la création de la SNCF.

Les principales revues conservées : Chemins de fer, Connaissance du rail, Journal (le), Loco revue, Rail (le), Rail miniature flash, Revue d'histoire des chemins de fer en France, Revue générale des chemins de fer, Vie du Rail (et Notre Métier : de 1938 à 1952).

Service du Livre et des Bibliothèques CCE SNCF Fonds cheminot 140 rue de Bercy 75012 Paris Tél. : 01 43 45 54 19.

Responsable : Marie Suzanne Vergeade Courriel : msvergeade@ccecheminots.com

« CIRCULEZ, Y'A RIEN A VOIR ! »

La petite histoire des lunettes de vue.

Les lunettes sont aujourd'hui portées par un français sur deux pour corriger sa vue. Mais, cet objet qui a changé la face du monde, était autrefois l'apanage de quelques princes, écrivains et moines qui avaient les moyens de s'offrir ces raretés.

Dans l'Antiquité, quand les écrivains, philosophes et autres intellectuels n'étaient plus capables de voir de près, ils confiaient le soin de leur faire la lecture, à des esclaves lettrés. Égyptiens, Grecs et Romains n'ont pas connu les lunettes Au Moyen Age, vers le milieu du XIIIème siècle, on se sert de gros blocs de cristal à deux faces, l'une bombée, l'autre plane, que le lecteur fait courir sur la page pour grossir les lettres trop petites pour ses yeux vieillissants. Les ancêtres des lunettes sont les « pierres à lire ». Dans son livre « Opus Majus » paru en 1267, le moine anglais Roger Bacon, passionné de physique, évoque la possibilité de corriger la vue à l'aide de lamelles transparentes en verre ou en cristal; Les premières lentilles, taillées et polies, sont biconvexes : le verre y est bombé des deux côtés. Cela permet de lire aisément les petites lettres et est une vraie bénédiction pour les presbytes. Certains historiens lui donnent la paternité de l'invention de la loupe, lentille biconvexe, cerclée de corne et munie d'un manche, qui remplace vite les rustiques pierres de lectures car c'est un outil bien commode, léger et maniable.

NOM DE LIEU

DAIX (223), canton de Dijon Nord : En 630, *Distum*, rapprochement avec le site de *Dettey* (71). On pourrait penser au latin d'origine grecque *DISCUS*, sens de « table, plateau » (allemand *Tisch*) ; à *Dettey*, la « table » est le site sur lequel est construit le village ; ici ce serait le plateau qui domine Daix. Idem pour **DETAÏN et BRUANT (228)**, canton de Gevrey, tout comme la Montagne d'Étang qui domine Velars sur Ouche. *Bruant*, dérivé de *BRICA* « bruyère » ; c'est donc ici le plateau des bruyères ;
C.f. : noms de lieux de Bourgogne, Côte d'Or, G. TAVERDET, 1994, Ed. Bonneton, ISBN 2-86253-163-4

A la fin du XIII^{ème} siècle, les premières véritables lunettes, les bésicles ou « bésicles clouantes » ou « clouants » sont inventées. Des textes retrouvés dans la région de Venise et de Pise laissent à penser qu'elles sont nées dans le Nord de l'Italie. C'étaient deux loupes reliées par un clou ; avec une monture en bois, fer ou plomb, ces lourdes bésicles se tenaient d'une main devant les yeux, Elles permettaient de lire avec les deux yeux. Leurs lentilles étaient en quartz ou même en béryl (pierre de la famille de l'émeraude!). C'est ce mot de béryl qui conduira à béricles puis bésicles! Il serait plus pratique d'avoir des lunettes qui tiennent toutes seules sur le nez ! L'invention des « binocles à nez arrondi » : bésicles à pont faites d'une seule pièce, les verres enchâssés dans deux cercles de métal, bois ou corne, reliés par un pont flexible qui enjambe l'arête nasale, à la façon d'une pince à linge ! Si les mains sont entièrement libre, le nez lui, est comprimé en permanence, la respiration pénible et la voix proche du chant du canard dès qu'on ouvre la bouche. Vers 1470, un progrès dans la sculpture des verres permet de vaincre la myopie grâce aux premières lentilles biconcaves, des lentilles pourvues de deux faces en creux. Ainsi, les myopes, qui voient mal les objets lointains, ont eux aussi leurs bésicles.

Au XVI^{ème} siècle, les opticiens inventent les lunettes à fil, à ruban, à lanières de cuir, que l'on attache autour des oreilles. Car ces objets rares et chers paraissent disgracieux. Ils sont pourtant des outils précieux pour les moines lettrés et les écrivains, un signe de prestige intellectuel et de culture. Cela explique que bien des nobles, pourtant incultes, s'affichent lunettes en poche ! A cette époque, les chinois, inventeurs des verres fumés, imaginent des lunettes nanties de poids au bout des fils, simplement passés derrière les oreilles.

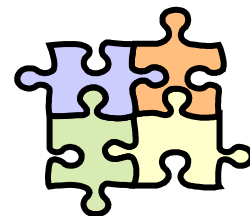
Dès le XVII^{ème} siècle, on ne parle déjà plus de bésicles mais de « lunettes » allusion à la forme de petite lune des verres. On cache pourtant encore cet objet qui déforme la voix et ridiculise auprès des jeunes filles. Un dicton populaire dit « bonjour lunettes, adieu fillettes ! ». En 1746, un lunetier parisien, Mr Thomin, trouve une solution élégante au problème : des lunettes assez étroites qui tiennent sur le visage grâce à la pression exercée par deux courtes branches latérales sur les tempes. Les dons Juans à la vue basse respirent enfin, mais gardent les empreintes des branches sur la peau ! Il faudra encore un siècle avant que l'on ait l'idée de prolonger ces branches jusque derrière les oreilles et de les munir d'une extrémité courbe. Quel confort ! Fini les lunettes qui vous fichent la migraine en vous comprimant le crâne dans un étau.

Au XX^{ème} siècle, avec le développement de l'industrie du verre et des métaux, les lunettes deviennent moins chères et leur usage se répand de plus en plus. Vers 1900, seuls quelques milliers de privilégiés avaient les moyens de se les offrir contre environ 30 millions de nos jours!

Cf. : David Pouilloux, Sciences et vie junior, juin 1997. Mis en forme par Patricia PERROT



Lire, sortir, jouer!



LIRE:

David Pouilloux journaliste à Libération, Science et Vie Junior, Science et Vie et Pour la science, enseigne l'écriture à l'École supérieure de Journalisme de Lille. Il est auteur pour les éditions Mango, Flammarion et La Martinière Jeunesse ; sa première percée dans le romanesque, **William Santrac** est une trilogie, inspirée de ses reportages dans le monde entier, de sa région d'origine, la Charente-Maritime et de ses nombreuses lectures (Stevenson, Defoe, Le Bris, Lapouge, Hemingway...).

Les jeux olympiques, un siècle de passions, Patrick Clestres, 2008, 10€15 : l'histoire des jeux sous l'angle original du rapport entre les nations, des relations entre sport pro et amateur, des liens entre l'argent, le dopage, la médiatisation et les idéaux universels de paix et de loyauté d'autre part.

Les jeux olympiques d'hier à aujourd'hui, Magali Wiener, 2012, guide, 8€60: Pour presque tout savoir des jeux olympiques, intrigues, principaux faits d'armes, joies et peines.

J.O., Raymond Depardon, 2004, Seuil, 35€50 : superbe album de photos en noir et blanc de Tokyo 1964 à Moscou 1980.

Les jeux olympiques, Floyd Conner, 2010, 6€30 : ce livre guide propose plus de 600 infos, portraits d'athlètes et récits de compétitions qui ont marqué les jeux. Tout est vrai, anecdotes incroyables, humour. Un livre décalé pour un événement planétaire !

Les Editions Faton, 25 rue Berbisey, 21000 Dijon, vous proposent des revues comme Archéologia, l'Estampille, Métiers d'Arts, etc, des revues jeunesse avec Cosinus, le petit Léonard, Arkéo junior et de Beaux livres comme : **St Bénigne, apôtre de la Bourgogne, Pierre Cléon**, 12€50 qui vient de sortir à l'occasion du 1500^e anniversaire de son culte; son parcours d'évangélisation, son martyre puis la naissance de son culte dans la Bourgogne de cette époque.

Les anciennes corporations dijonnaises, A. Chapuis, 1906, J. Noury, 511 pages Exceptionnelle documentation juridique et statutaire des métiers et corporations dijonnaises, regroupés en grands chapitres, du Moyen-Âge au XIXe siècle. Très rare, (estimé à 300€ environ le volume broché).

Jean-Louis Ponnavey pour « **Dijon au hasard de ses rues** », 2011, 30€, éditions Cléa, [cleamicroed@wanadoo.fr]. Cet ouvrage, à recommander aux amoureux de Dijon, d'histoire et de généalogie, de notre collègue généalogiste Jean-Louis qui apporte son soutien, pour la paléographie et pour les références historiques, principalement aux camarades de l'association UAICF de Dijon.

SORTIR:

« **François et Sophie Rude, un couple d'artistes au XIXe siècle, citoyens de la liberté !** », Musée des Beaux-Arts, Musée Rude, la NEF, du 12 octobre 2012 au 28 janvier 2013,

Le musée des beaux-arts de Dijon renoue avec sa politique d'expositions temporaires d'envergure internationale en rendant hommage au couple d'artistes d'origine dijonnaise : le célèbre sculpteur François Rude (1784-1855) et sa femme peintre, Sophie Rude (1797-1867), longtemps restée dans l'ombre de son époux. L'exposition suit le cheminement parallèle des trajectoires affectives et artistiques des deux artistes, de Dijon à Paris, en passant par l'exil bruxellois à la chute de l'Empire. Une centaine d'oeuvres seront présentées au musée des beaux-arts, et les moulages monumentaux, dont La Marseillaise, au musée Rude. Jacques Perreaut, artiste bourguignon, proposera un contrepoint contemporain autour de La Marseillaise à la Nef. Renseignements : 03 80 74 53 27 / clepeu@ville-dijon.fr
Exposition ouverte de 9h30 à 18h jusqu'au 31 octobre et de 10h à 17h à partir du 2 novembre. Fermée les mardis et les 1er et 11 novembre, 25 décembre, 1er janvier.

JOUER:

solutions de CROISONS LES MOTS du n° 32 : A. POPULISMES B. EBES (BEES), MAILS C. JOURNAL D. OLP, AGACER E.. RELATIF F. ASE, INIQUE G. OASIS H. IF, UNIT, UR I. VA, RARETES J. ETOILES, LA 1. PEJORATIVES 2. OBOLES, FAT 3. PEUPLES 4. USR (URSS), URI 5. NATIONAL 6. IMAGINAIRE 7. SALAFISTES 8. MI, Q.I 9. ELLE, USUEL 10. S.S., RUE, RSA.

Nous contacter à généalogie UAICF Dijon, 12 rue de l'Arquebuse 21000 DIJON « uaicfdijon@laposte.net »

NOMPrénom.....

Adresse.....

actif, retraité, ayant droit,

DOSSIER

Sur les rails de la Généalogie

Le canard de la section Généalogie UAICF de DIJON

n° 33

Vocabulaire : la toponymie,

C'est l'étude des noms de lieux (pays, régions, provinces, villes, bourgs, villages hameaux et lieux-dits). La toponymie étudie également les noms liés au relief (on parle plutôt d'oronymes) et aux cours d'eau (hydronymes).

Un nom, une rue : LA RUE DAUPHINE et LA RUE NEUVE DAUPHINE

La rue Dauphine était, avant le percement de la rue de Condé, entre la place royale et le coin du Miroir, l'unique chemin pour accéder au Bourg, en longeant le Suzon. Au XV^e siècle, on l'appelait *ruelle du Bourg sur Suzon ou ruelle du Suzon*. Par la suite elle prit le nom de *ruelle du Dauphin*, qui était celui d'une hôtellerie réputée ayant ici une de ses entrées.

Une deuxième ruelle, donnant sur la rue du Bourg était désignée sous le nom de *Tatepoire*, du nom d'Humbert Tatepoire, valet de chambre de Philippe le Hardi. On l'appelait également rue du *Poirier*. Par la suite, toutes ces ruelles prirent par extension le nom de rue *Dauphine*. Le 9 septembre 1793, ce nom qui rappelait indirectement la famille royale fut, à la demande des habitants du quartier, remplacé par celui de *Sans-Culottes*. Le 27 février 1795 on lui attribua le nom de rue *Traversière*. Le 13 mai 1816, la Restauration lui rendit son nom de rue Dauphine qu'elle a conservé depuis. La partie débouchant sur l'actuelle rue de la Liberté a conservé son étroitesse de l'époque. Le reste a été élargi avec l'aménagement des centres commerciaux.

La rue Neuve Dauphine fut percée en 1850 pour donner directement accès à la rue des Étieux (actuelle rue Jules Mercier) dont nous avons déjà parlé dans le précédent bulletin. Elle fut dénommée ainsi le 7 octobre 1850.

Les métiers à Dijon autrefois : les charcutiers

L'origine du nom vient du vieux français *chaircuitier* c'est-à-dire celui qui vend de la chair cuite, à l'inverse des bouchers qui vendent de la chair fraîche. L'industrie des charcutiers est très ancienne. Les Gaulois qui étaient de grands éleveurs exportaient surtout en Italie une grande quantité de viande de porcs. Ceux-ci étaient élevés en liberté dans les forêts nombreuses à l'époque où ils se nourrissaient du gland des chênes. Les porcs étaient abattus puis tranchés, salés ou fumés et expédiés ensuite aux *salsamentarii*, marchands de salaisons, et aux *botularii*, marchands de boudins, qui les revendaient aux citoyens Romains. Le nom de charcutier se perdit vers le milieu du Ve siècle, absorbé par les bouchers qui vendaient la viande de porc crue. La chair cuite, soit de porcs ou autres, était vendue par les rôtisseurs, *oyers* (marchands d'oies) et pâtisseries.

Ce n'est qu'en 1476 qu'apparût à Paris la corporation des maîtres charcutiers, mais ils devaient malgré tout acheter la viande crue chez les bouchers. Le 18 juillet 1513 le roi Louis XII les émancipa de la tutelle des bouchers. A Dijon, bien plus tard, on conserva une singulière coutume : les charcutiers et les rôtisseurs eurent le droit de vendre au détail, cru ou cuit, le *porc frillé (flambé)*, tandis que les bouchers ne vendaient que la viande de porc crue. Le frillage s'effectuait au milieu des rues puis s'installa

sur la place Saint-Georges (actuelle place Jean Macé) où il continua d'être pratiqué jusqu'au début du XIXe siècle.

La vente des porcs vivants se faisait aux halles et plus tard au marché de La Saussaye (lieu planté de saules) à côté du jeu de l'Arquebuse. Tout achat fait ailleurs était passible d'une amende et il y eut plusieurs contraventions pour achat dans les hôtelleries.

Dès le XV^e siècle, le *reverchage*, ou visite des porcs, était attribué à un visiteur appelé plus tard *langueyeur* car il regardait la langue des porcs pour s'assurer que l'animal n'était pas atteint de ladrerie, maladie due à une larve de ténia. En cas de maladie, il devait couper en fente l'oreille du porc dont la viande devait se vendre sur des étaux spéciaux. La viande de porc, comme toute viande de boucherie, subissait la taxe municipale, chaque quartier étant détaillé et tarifé, la plus grande partie au poids ; seuls quelques morceaux comme la cervelle, la tête, la langue, l'échine, étaient vendus « à la main », c'est-à-dire à la pièce. Rue du Bourg, les boutiques des charcutiers se tenaient du côté opposé aux bancs des bouchers.

En 1695, les charcutiers furent obligés de s'établir en communauté et ils érigèrent en l'église des Cordeliers une confrérie sous le vocable de saint Antoine, dont la fête était célébrée le 17 janvier. Le règlement de la confrérie précise que ceux qui se présenteront à la maîtrise, ne seront admis qu'après information de leurs vie, mœurs, religion, et leur capacité contrôlée par deux jurés qui feront quatre visites par an.

La corporation, qui s'était sensiblement accrue obtint de nouveaux statuts homologués par le Parlement le 9 janvier 1737. Ces statuts mentionnent les fromagers et grainetiers qui avaient négligé de s'enrôler en 1695. Rien ne fut modifié aux articles concernant les charcutiers. Les grainetiers eurent le droit de vendre toutes sortes de légumes, et les fromagers toutes sortes de fromages, aussi bien aux halles qu'en leurs boutiques. Par les statuts de 1737, l'entrée à la confrérie était facultative, chaque confrère devait prendre le bâton à son tour et faire un don suivant ses moyens ou même ne rien donner s'il était pauvre. Le coffre de la communauté se trouvait chez l'ancien juré et la clef entre les mains du nouveau. Les assemblées devaient se composer au moins de vingt membres pour la validité des délibérations. Les jurés devaient faire quatre visites par an et recevaient quatre livres de salaire ; ils devaient examiner la qualité des viandes, celle des fromages, légumes et graines rondes, vérifier si les porcs n'étaient pas de mauvaise « *poture* » et *cangrenés* et si les lards « *qui en proviendront sont assez sallés pour être débités au public* ». Les charcutiers pouvaient débiter en gros et en détails, lards, jambons, etc.

Une dernière délibération municipale de 1788 ordonne aux bouchers de se fournir en cochons uniquement dans les campagnes et de ne les vendre que dans le bas du rempart, à l'extrémité de la place aux veaux (partie de l'actuelle rue de l'Arquebuse, entre la Porte d'Ouche et le Faubourg Raines).

Sources : La grande partie de cet article provient de l'ouvrage de A. V. Chapuis : Les anciennes corporations dijonnaises Dijon, 1906.

*Recherches effectuées et rédigées par Jean-Louis PONNAVOY,
mises en page par Patricia PERROT*